



Gemeinsam
gegen Gewalt
im Alter

Unis pour
une vieillesse
sans violence

Uniti per
una vecchiaia
senza violenza



Nationales Kompetenzzentrum **Alter ohne Gewalt**
Centre de compétence national **Vieillesse sans Violence**
Centro di competenza nazionale **Vecchiaia senza Violenza**



Communiqué de presse

Campagne de sensibilisation à la violence envers les personnes âgées

Berne, le 23 mars 2023. Le 27 mars sera lancée la campagne de sensibilisation nationale « Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide », qui a pour sujet la violence envers les personnes âgées ». Chaque année en Suisse, plus de 300 000 personnes de plus de 60 ans sont concernées par la violence. Par honte ou par peur des conséquences, rares sont celles qui demandent de l'aide. Les initiateurs.trices de la campagne – la Prévention Suisse de la Criminalité et les polices cantonales et municipales, le Centre de compétence national Vieillesse sans violence et l'Aide aux victimes en Suisse – encouragent les personnes concernées à parler de ce sujet et à solliciter de l'aide. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul (PAN CI) 2022–2026. Elle bénéficie du soutien du Conseil suisse des aînés, de Spitex Suisse, d'Alzheimer Suisse, de CURAVIVA Suisse et de Pro Senectute Suisse.

Selon le rapport du Conseil fédéral « Prévenir la violence sur les personnes âgées » (2020), 300 000 à 500 000 personnes âgées de plus de 60 ans sont concernées chaque année par la violence. Il ne s'agit pas seulement de violence physique, mais aussi de négligence, de mépris, de contrainte et d'abus financiers. Le nombre de cas non signalés est important, beaucoup d'entre eux restent cachés. La violence envers les aînés est un sujet tabou. Rares sont les seniors concernés à s'adresser à l'une des organisations d'aide.

Peur des conséquences

Comme le montre une étude mandatée par Prévention Suisse de la Criminalité et menée par l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO), les seniors concernés par la violence qui ne sollicitent pas d'aide le font surtout parce qu'ils éprouvent de la honte et ont peur des conséquences : souvent atteints dans leur santé, ils dépendent de l'aide de leur entourage. Ils craignent de perdre le contrôle sur leur situation, de devoir aller dans un EMS ou de mettre en péril les relations avec des personnes proches. Cette génération a pour habitude de régler les problèmes en famille. « Se dire maintenant, en tant qu'homme qui a été chef de famille, qui a été chef dans une entreprise, que j'ai besoin d'aide, c'est un très grand pas », commente l'une des personnes interrogées dans le cadre de cette étude.

Organisation de la campagne

La campagne cible en premier lieu les seniors, mais aussi leur entourage et les personnes exerçant de la violence. La maltraitance peut être la conséquence d'une surcharge de travail dans les soins aux personnes âgées dépendantes ou démentes. Trois scènes montrent différentes formes de violence, afin de susciter de l'identification. La campagne invite à y regarder de plus près, à jeter un œil derrière la façade, à identifier les situations difficiles et à ne pas rester inactif, car, comme le dit le slogan de la campagne, « Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide ! ».



Agissez !

Chacun de nous peut être exposé.e à la violence. Il est du devoir de l'ensemble de la société d'y mettre fin. Si vous en êtes victime, ou l'un.e de vos proches, voisin.e, patient.e ou collègue, ou si vous êtes témoin d'une situation difficile, agissez ! Contactez le Centre de compétence national Vieillesse sans violence au numéro 0848 00 13 13, par courriel à info@vieillesesansviolence.ch ou sur le site Internet <http://vieillesesansviolence.ch/>.

Ensemble contre la violence envers les personnes âgées

D'autres campagnes sont prévues sur la thématique « Violence envers les personnes âgées ». L'Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO) organisera en novembre 2023 une campagne nationale sur la violence dans les couples âgés, tandis que l'Aide aux victimes en Suisse réalisera une autre campagne dans les médias sociaux.

Les organisations parties prenantes au projet

La PSC et les corps de police cantonaux et municipaux

La Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) est un service intercantonal spécialisé dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la promotion de la sûreté. Elle est un organe de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Elle a pour tâches de consolider la collaboration policière intercantonale dans le domaine de la prévention de la criminalité et de diffuser des messages préventifs à l'intention de la population. Elle informe les citoyennes et citoyens sur les phénomènes qui se rapportent à la criminalité ainsi que sur les moyens de s'en prémunir et de trouver de l'aide.

Le Centre de compétence national Vieillesse sans violence

Le Centre de compétence national Vieillesse sans violence est le fruit de la collaboration entre trois acteurs majeurs de la prévention contre la maltraitance envers les personnes âgées en Suisse : alter ego, en Suisse romande, UBA, en Suisse alémanique, et Pro Senectute Ticino e Moesano, en Suisse italienne. En sa qualité d'institution neutre et indépendante, le centre de compétence est un point de contact à bas seuil qui fournit des conseils aux personnes concernées et à leurs proches, dans des situations difficiles. L'offre est très large et adaptée aux besoins individuels. Elle comprend le conseil personnel tout comme des entretiens avec l'entourage pour éclaircir la situation. Vieillesse sans violence peut fournir une aide psychologique et des informations juridiques.

L'Aide aux victimes en Suisse

Toute personne qui a été victime en Suisse d'une infraction portant atteinte à son intégrité physique, psychique ou sexuelle, peut consulter l'aide aux victimes. Des centres de consultation existent dans toute la Suisse. Ils informent les victimes et leurs proches sur leurs droits, les aident à surmonter ce qui s'est passé et fournissent une aide supplémentaire. L'aide aux victimes dispense une aide financière pour les conséquences de l'infraction. Les victimes et leurs proches peuvent aussi solliciter une réparation morale pour les souffrances subies.

La campagne est soutenue par :

